

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 11:23:52

**Définition du métier** Le Préparateur et Réalisateur d'Ouvrages Electriques installe les réseaux, les équipements électriques, domestiques et industriels et aussi des bureaux, commerces, habitats et autres chantiers.

Il dessine le plan du réseau qu'il va mettre en place, il tient compte des demandes de l'utilisateur, des contraintes techniques de l'installation et des normes de sécurité. Avec le programme, ses domaines d'activité sont et le conduisent à apprendre de nouvelles techniques comme celles de la domotique ou des courants faibles. À

**Objectifs** Etre capable :

- . de préparer les matériels et outillages nécessaires à la réalisation des tâches,
- . de tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels,
- . de façonner et assembler les supports, les canalisations
- . de repérer, cibler et raccorder les matériels électriques, canalisations et conducteurs,
- . d'effectuer les opérations préalables à la mise en service et effectuer les essais fonctionnels,
- . d'effectuer les opérations de maintenance sur une installation existante.

**Public** Jeunes de 16 à 25 ans

**Durée** 2 ans avec une alternance moyenne de 1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

**Prérequis ou conditions d'admission**

- . Goût du calcul et de la physique, méthode, sens de l'organisation et de l'initiative
- . Rigueur et application, sens des responsabilités, adaptabilité